

N°106-DOCTEUR !

[feuille paroissiale N 106](#)

Docteur !

Il y a quelques jours, je participais à un bel événement : la soutenance de la thèse en médecine de Charles. L'aboutissement de nombreuses années de travail, d'un parcours certes exaltant mais qui exige beaucoup d'abnégation. Moment émouvant, solennel, entouré de ses proches parents, des amis... fierté, respect, tous les sentiments se mêlent, une communion avec ceux qui nous manquent... Vient le moment solennel où le nouveau docteur en médecine prononce le serment d'Hippocrate :

« Au moment d'être admis à exercer la médecine, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité. Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous ses éléments, physiques et mentaux, individuels et sociaux. Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions. J'interviendrai pour les protéger si elles sont affaiblies, vulnérables ou menacées dans leur intégrité ou leur dignité. Même sous la contrainte, je ne ferai pas usage de mes connaissances contre les lois de l'humanité. J'informerai les patients des décisions envisagées, de leurs raisons et de leurs conséquences. Je ne tromperai jamais leur confiance et n'exploiterai pas le pouvoir hérité des circonstances pour forcer les consciences. Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me les demandera. Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire. Admis dans l'intimité des personnes, je tairai les secrets qui me seront confiés. Reçu à l'intérieur des maisons, je respecterai les secrets des foyers et ma conduite ne servira pas à corrompre les mœurs. Je ferai tout pour soulager les souffrances. Je ne prolongerai pas abusivement les agonies. Je ne provoquerai jamais la mort délibérément. Je préserverai l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de ma mission. Je n'entreprendrai rien qui dépasse mes compétences. Je les entretiendrai et les perfectionnerai pour assurer au mieux les services qui me seront demandés. J'apporterai mon aide à mes

confrères ainsi qu'à leurs familles dans l'adversité. Que les hommes et mes confrères m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ; que je sois déshonoré et méprisé si j'y manque. »

Il est bon de savoir que notre vie, notre santé sont confiées à des femmes et des hommes qui ont prononcé un jour ce serment. C'est sur cette base que s'établit un rapport de confiance entre le patient et son médecin, condition première pour obtenir la guérison. Seigneur je te confie tous les professionnels de santé, je les remercie pour leurs compétences, leur disponibilité, leur humanité.

Bonne semaine à chacune et chacun.

Abbé Bruno